

L'EDUCATION SOCIO-CULTURELLE DANS LES LYCEES ET COLLEGES AGRICOLES : 12 ANS DEJA

Voilà en effet plus de douze ans que l'éducation socio-culturelle a été institutionnalisée dans l'enseignement agricole public s'appuyant sur :

- des instructions officielles (circulaires de 1965 et de 1970),
- un corps d'animateurs socio-culturels de professeurs d'éducation culturelle,
- une intervention horaire au niveau des groupes-classes (deux heures/semaine),
- une intervention au niveau des groupes d'affinité (clubs, ateliers, veillées...)
- une association culturelle et sportive (gestion et animation),
- un centre socio-culturel (gestion et animation),
- une ouverture vers le milieu.

Douze ans déjà, disions-nous dans notre titre; c'est en effet très court douze ans pour une expérience pédagogique dans le système éducatif, quand il faut inventer tous les jours, tenir compte des contradictions et de difficultés rencontrées, de l'évolution permanente des structures institutionnelles et des utilisateurs (élèves et parents); quand il faut essayer de "coller" à la réalité, en veillant bien à ce que les objectifs de l'éducation socio-culturelle soient cohérents avec les finalités de l'enseignement agricole, qui est lui-même sans cesse repensé, adapté aux besoins difficilement cernables du monde agricole en pleine mutation, en changement permanent dans un monde lui-même en plein bouleversement. En effet pendant ce temps, dans le système éducatif français, surtout après mai 1968, tout bouge, tout fuse, dans ce domaine de l'éducation socio-culturelle et de l'animation : les foyers socio-éducatifs, les disciplines artistiques, le 10 %, les actions d'éveil, l'ouverture sur le milieu, sur la vie... L'éducation socio-culturelle, dans l'enseignement agricole, discrètement, modestement, continue son chemin; oh! ça n'est certes pas un chemin semé de roses, mais plein d'ornières, plein d'incompréhensions, d'erreurs, de déceptions mais aussi avec des satisfactions, des raisons d'espérer, des quasi-certitudes d'être dans le vrai, donc des raisons de continuer.

Nous lisons toujours avec un grand intérêt les relations des expériences originales qui sont faites dans ce domaine, dans la presse spécialisée telle que "l'éducation".

“le monde” (page éducation), “le monde de l'éducation”, “les cahiers pédagogiques”, “les cahiers de l'animation”; nous avons l'occasion, dans l'exercice de nos fonctions, d'impulser, d'encourager, de soutenir des actions concertées entre nos établissements et les associations de jeunes, agréées par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, les associations culturelles aidées par le Secrétariat d'Etat à la Culture, par le Secrétariat d'Etat à l'environnement... notamment dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturelle.

Nous découvrons ainsi que l'enseignement agricole est très mal connu, en particulier dans une de ses originalités, l'éducation socio-culturelle; tout en nous méfiant de tomber dans le triomphalisme, nous pensons que c'est peut-être le moment de dire tout simplement, après douze ans d'expérience, ce que nous voulions faire, ce que nous avons fait, les difficultés et les contradictions que nous rencontrons, les perspectives de l'éducation socio-culturelle dans l'enseignement agricole, les nouvelles pistes à creuser, à partir de nos établissements, dans la vie associative locale, et notamment dans le milieu rural, en tenant de plus en plus compte de la recherche et des expériences des autres, mais en souhaitant qu'on fasse aussi l'effort de nous connaître, de nous comprendre, de nous aider, de nous prendre au sérieux, notamment nos collègues pédagogues mais aussi les journalistes de la presse spécialisée qui pourront, quand ils le voudront, s'ils le veulent, venir voir sur place, ce qui se fait... et le dire, et l'écrire, comme l'ont fait déjà leurs confrères de la revue “éducation” et comme se proposent de le faire les responsables des “Cahiers de l'Animation” qui nous ont demandé cet article.

CE QUE NOUS VOULIONS FAIRE :

A partir de 1962, l'enseignement agricole “nouvelle formule” était en train de se “construire” avec ses lycées et ses collèges agricoles et ses centres de promotion sociale; des moyens importants étaient mis à la disposition du ministère de l'agriculture.

La chance de l'éducation socio-culturelle a été d'être introduite dans l'enseignement agricole, dans cette période de bouillonnement créateur par un promoteur qui s'inspirait en même temps des grands pédagogues contemporains, mais aussi des expériences hollandaises (vulgarisation agricole et développement) anglaises (les villages collèges), italiennes (les centres socio-culturels en milieu rural d'Adriano Olivetti dans la région d'Ivrea), tout en tenant bien compte de difficultés rencontrées dans le système éducatif français et le grand espoir de l'“éducation populaire”.

L'éducation socio-culturelle se proposait, à l'intérieur d'un système éducatif spécifique (internat à 99 %, architecture de qualité située le plus souvent dans un environnement rural, exploitation agricole de l'établissement, centre socio-culturel et amphithéâtre auditorium, élèves très disponibles, corps professoral composé de professeurs d'enseignement général mais aussi d'ingénieurs et de techniciens agricoles) :

- d'intégrer effectivement dans la formation initiale les notions de
 - sensibilité
 - créativité

- responsabilité
- autonomie

- de permettre l'expression individuelle et collective en découvrant, maîtrisant et utilisant les moyens d'expression verbale et écrite mais aussi les moyens de communication de masse (presse, télévision, audio-visuel, cinéma, image, expression corporelle)... et les moyens traditionnels d'expression artistique,
- de faciliter la prise de responsabilité, dans l'établissement, en associant davantage l'élève à sa formation, en introduisant dans le système éducatif les notions de “menu à prix fixe” (les heures à présence obligatoire) et de “menu à la carte” (les heures d'activités volontaires : clubs, ateliers, animation et gestion de l'association),
- de donner aux élèves les moyens méthodologiques d'approche d'un milieu naturel et humain, afin de pouvoir, à partir de tous leurs acquis (disciplines enseignées, connaissances par l'“école parallèle”) faire leur propre synthèse, en observant, dans la réalité d'un milieu, et puis progressivement, en participant à la vie de ce milieu et en agissant sur lui, en fonction de leurs compétences, de leurs goûts, de leur projet culturel et social.

LES MOYENS UTILISÉS

Pour mener à bien cette politique, un personnel spécialisé fut recruté, formé et mis en place :

- les professeurs d'éducation culturelle (assimilés aux professeurs certifiés de lycée agricole),
- les animateurs socio-culturels (assimilés aux professeurs de collège agricole); ils avaient à se situer en même temps en tant qu'enseignants (puisqu'ils avaient chaque classe, deux heures par semaine, en présence obligatoire) mais aussi en tant qu'animateurs (puisqu'ils devaient aider les élèves à organiser leur vie associative, dans le cadre de leur centre socio-culturel et coordonner les activités volontaires (clubs, ateliers, veillées... mais aussi faciliter l'apprentissage dans la vie réelle, dans le milieu naturel et humain); ils avaient donc à collaborer en même temps avec le corps professoral et avec celui des éducateurs, occupant une position “charnière” difficile à tenir, le moindre faux pas risquant de dresser contre eux l'une ou l'autre partie prenante du système éducatif, auquel s'ajoutaient tout naturellement le chef d'établissement en qualité de responsable et les parents d'élèves.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'insertion de l'éducation socio-culturelle ne pouvait qu'être difficile, d'abord parce que c'était une nouveauté, dont les fonctions ne pouvaient qu'être mal précisées initialement, mais aussi parce qu'elle devait, nécessairement, assumer une série de contradictions, inhérentes à ce type de métier; il nous paraît utile d'en citer quel-

ques-unes pour mieux faire saisir le chemin parcouru, chacune d'elle ayant pu être surmontée quand les parties prenantes ont eu le souci de se rencontrer, d'échanger, de confronter les points de vue, de décider d'agir ensemble pour les élèves et avec eux, et non contre tel ou tel partenaire du système éducatif :

- l'éducation socio-culturelle aide les élèves à se prendre en charge, à "s'autodiscipliner", alors qu'il y a nécessité d'une discipline dans toute vie en communauté;
- l'éducation socio-culturelle n'a pas de programme, n'a pas d'examen, mais une progression de travail bâtie avec les élèves en fonction d'objectifs fixés en début d'année scolaire ou de la scolarité des élèves, alors que les autres professeurs ont des programmes très stricts et des examens à préparer;
- l'éducation socio-culturelle contribue à l'expression libre des élèves, en utilisant en particulier les moyens de communication de masse, qu'ils côtoient, qu'ils fréquentent, dans "l'école parallèle", alors que les autres disciplines ne les utilisent pas encore suffisamment, ou ne peuvent pas le faire, ce qui rend moins attrayantes ces dernières d'autant plus que l'esprit critique manifesté par les élèves (qui est une conséquence normale de cette expression libre) n'est pas toujours facilement accepté ou même toléré, puisqu'il risque de provoquer des remises en cause;
- l'éducation socio-culturelle aide les élèves à la pratique de la vie associative et, donc, à des prises d'engagements personnels, en fonction de leurs choix propres, dans l'établissement, dans la vie culturelle locale, pas toujours conformes à ceux que souhaiteraient leur voir prendre ou ne pas prendre leurs professeurs, leurs parents;
- l'éducation socio-culturelle essaie de prendre au sérieux les élèves (individuellement et collectivement) dans leurs élans, dans leurs propositions, dans leurs critiques, mais aussi dans leurs réalisations, dans leurs créations, provoquant parfois une incompréhension des parents, quand ils n'ont pas été suffisamment informés ou même associés au processus pédagogique dont ils ne voient alors que les résultats, critiquables parfois en eux-mêmes, ce qui aurait pu être évité puisque les parents sont membres de droit du bureau de l'association;
- l'éducation socio-culturelle permet d'intéresser les élèves à leur progression de travail, au choix des thèmes, des réalisations, et favorise les prises en charge et les activités volontaires, alors qu'ils se sentent trop enfermés dans le processus pédagogique des différentes disciplines, difficilement négociable, débouchant rarement sur des prises en charge volontaires, autres que celles imposées par la contrainte de l'examen final.

LES CHANGEMENTS INSTITUTIONNELS

Au cours du déroulement de cette expérience pédagogique et de cette insertion difficile de l'éducation socio-culturelle, des événements importants et des mutations profondes des mentalités et des comportements se sont produits ainsi que des changements notables dans l'organisation matérielle de la vie dans les internats, liée

étroitement aux réformes des établissements du Ministère de l'Éducation :

- la période de mai 1968, et surtout celle postérieure à mai 1968, avec ses espérances, ses déceptions, ses hauts et ses bas;
- le retour de l'enseignement agricole vers un enseignement plus technologique, plus professionnel;
- le désir de nos élèves d'avoir les mêmes droits (en oubliant parfois les devoirs) que leurs camarades du Ministère de l'Éducation, qu'ils retrouvaient pendant le week-end et les vacances;
- la volonté de nombreux professeurs et chefs d'établissements de comprendre l'évolution des mentalités des élèves et d'en tenir compte dans leurs responsabilités, mais aussi l'incompréhension de certains autres;
- la majorité à 18 ans et ses conséquences sur la vie scolaire des internats;
- le désir des élèves de quitter l'établissement, chaque fois qu'ils le pouvaient, et en tout cas d'obtenir le droit de sortie libre du mercredi après-midi, le temps libre, pendant la semaine d'internat, diminuant de plus en plus, au détriment des possibilités d'activités socio-culturelles volontaires, considérées alors comme superflues par rapport aux autres connaissances à acquérir;
- la présence des élèves pendant trois ans seulement et parfois même deux ans, alors qu'auparavant la scolarité était de quatre à cinq ans, ce qui permettait un lent mais efficace investissement pour l'éducation socio-culturelle;...

LES ORIGINALITÉS ET LES RÉUSSITES

Toutes ces difficultés, ces changements, ces bouleversements, s'ils ont failli, plusieurs fois, rejeter l'éducation socio-culturelle du système éducatif, à cause aussi des maladresses de certains animateurs, à cause des incompréhensions, à cause d'un manque grave d'information, de communication, d'échanges, ont certainement contribué à maintenir l'enseignement agricole dans une constante recherche-action pédagogique, à faire naître de nombreuses expériences pluridisciplinaires dans les établissements, les ouvrant davantage sur la vie. On pourrait citer : les stages pluridisciplinaires de découverte du milieu naturel et humain, les visites et les voyages d'études, le rapport hebdomadaire, l'engagement de nos élèves dans la vie culturelle locale (animation de classes vertes, animation de maisons du troisième âge, de clubs d'alphabétisation, de maisons familiales de vacances, de foyers ruraux, participation active à l'année romane 1976 en POITOU-CHARENTES-VENDEE), toutes occasions, pour eux, de faire la synthèse de leurs acquis et de les utiliser dans des "travaux pratiques" socio-culturels dans la réalité de leur milieu de vie; on commence à rencontrer, de plus en plus, d'anciens élèves devenus agriculteurs compétents, utilisés comme maîtres de stage, mais aussi assumant des responsabilités dans les organisations professionnelles agricoles, dans les associations culturelles diverses (dont les foyers ruraux), dans la vie de la cité; dans le cadre de l'éducation permanente des

personnels enseignants, les professeurs participent non seulement à des stages et des commissions disciplinaires, mais de plus en plus à des stages pluridisciplinaires sur des thèmes tels que : animation de la vie scolaire, formation et documentation, expression orale et communication, langages autres que verbaux (image, photo, affiches, cinéma, audio-visuel...) montrant ainsi leur désir de participer activement à la rénovation pédagogique de l'enseignement agricole ; le personnel d'éducation socio-culturelle participe aux conseils de classe, apportant à leurs collègues des éléments d'appréciation plus liés à la sensibilité des élèves, à leurs aptitudes à la création, à la prise de responsabilité, mais recevant d'eux d'autres éléments d'appréciation, tout aussi importants, dont il devra tenir compte pour aider les élèves à se construire ; des collaborations interdisciplinaires sont nées, à partir de thèmes liés aux programmes des disciplines, donnant lieu à de véritables progressions de travail, bâties et réalisées en commun ou en complémentarité, et débouchant, très souvent, sur une réalisation, une création (montage audio-visuel, exposition, club de lecture, exposé-débat, animation d'une veillée, rapport de stage...) ; les langages pratiqués plus particulièrement en éducation socio-culturelle (image, audio-visuel, plastique, corporelle...) et les découvertes et les créations d'élèves (dossiers et panneaux sur la presse, sur des thèmes de recherches, plus liés au monde contemporain, peintures, sculptures, objets divers...) commencent à être pris au sérieux par les autres professeurs dans leur enseignement, qui utilisent ainsi avec plus d'efficacité les acquis de leurs élèves, en s'y référant, tout comme ils peuvent utiliser les préoccupations et les réalisations de certains clubs, regroupant des élèves par groupe d'affinité ; des centres de documentation commencent à se créer, grâce à la volonté conjointe de l'administration, des professeurs, des élèves, qui deviennent de véritables ateliers de travail enseignants-enseignés ; grâce à la compréhension et à l'aide efficace des professeurs techniques adjoints, des élèves retournent volontairement le mercredi après-midi dans les ateliers (fer, bois, mécanique, exploitation agricole) pour réaliser un "projet".

Il n'est donc pas prétentieux de dire que, maintenant, l'éducation socio-culturelle fait partie intégrante de l'enseignement agricole, même si elle continue à déranger ceux qui ne veulent pas la comprendre, même si certains animateurs ne facilitent pas cette insertion et cette compréhension, par un purisme excessif, par un manque de patience pédagogique et de persévérance constructive ou au contraire en s'installant dans une animation quiète et ronronnante.

LES PERSPECTIVES DE L'ÉDUCATION SOCIO-CULTURELLE DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Compte tenu des changements intervenus, des difficultés rencontrées et de l'évolution constante des mentalités aussi bien des élèves que des adultes ayant des responsabilités à assumer dans la formation de ces élèves, compte tenu aussi du concept même d'animation, il faut évidemment faire le point, régulièrement, sur la place de l'éducation socio-culturelle dans l'enseignement agricole, ce qui est une preuve de sa bonne santé et de sa réussite puisqu'elle montre ainsi sa capacité à évoluer et à s'adapter.

- L'éducation socio-culturelle devra repenser ses modes d'intervention et en parti-

culier le dosage entre les interventions dans les groupes-classes (présence obligatoire) et dans les groupes d'affinité (présence volontaire) : il faudra absolument mieux utiliser le capital horaire réservé aux groupes classes, en le concevant non plus seulement au niveau de l'année scolaire, mais au niveau d'une scolarité d'élève, tout en ne perdant jamais de vue que les acquis, les méthodes, les techniques et les thèmes étudiés devront permettre aux élèves de "passer à l'acte" dans les groupes d'affinité, dans le cadre de l'association de l'établissement, mais aussi dans la vie culturelle locale, près de l'établissement, pendant la semaine scolaire, dans leur village, dans leur quartier, pendant leurs temps libres (week-end, vacances) ; cela suppose que les animateurs, tout en partant des choix des élèves, aient la volonté de préparer sérieusement leurs interventions, de bâtir une progression de travail pour mieux se contrôler, pour mieux faire connaître à leur chef d'établissement, à leurs collègues enseignants, aux parents, ce qu'ils se proposent de faire avec leurs élèves ; ce sera la seule manière de se faire prendre au sérieux et de faire du travail de qualité ; l'animation "spontanéiste" ne débouche malheureusement sur rien et laisse trop souvent les élèves sur leur faim et désarmés devant la vie, ou alors elle accroche quelques-uns, mais abandonne le plus grand nombre (est-ce un enseignement démocratique ?)

- Au cours de sa scolarité, il faudra que chaque élève apprenne progressivement après les acquisitions méthodologiques et techniques nécessaires à bâtir et à réaliser son "projet culturel", ou à participer à un "projet culturel" dans un groupe d'affinité, en utilisant ses moyens propres, les moyens du groupe, ceux qui existent dans l'établissement, mais aussi dans la vie culturelle locale, en apprenant à organiser son temps libre en conséquence, que ce temps se situe dans l'établissement ou hors de l'établissement.
- Il faudra que l'animateur ne néglige aucune des occasions de synthèse qui se présentera dans l'établissement ou qu'il les suscite si elles n'existent pas, afin d'aider les élèves à s'y retrouver à travers tous leurs acquis (enseignement général, technique, socio-culturel, école parallèle...) grâce à une confrontation avec la vie réelle lors de stages, de visites, de voyages en groupes, de promenades, mais aussi d'une animation d'activités dans un foyer rural, d'une participation à des manifestations culturelles, de l'animation de la vie sociale et culturelle.
- Il nous semble important que l'animateur, lors de sa formation initiale et de sa formation continue, acquière et entretienne une ou deux dominantes telles que : l'audio-visuel, la photo, la presse, l'exposition, l'expression corporelle, l'artisanat, les arts plastiques, la musique, l'expression orale et dramatique... afin d'être à même dans une équipe pédagogique de ne pas être perçu seulement comme un animateur polyvalent, mais aussi comme "es-qualité" en une ou deux techniques d'animation.

Enfin, puisque nos élèves sortent de nos établissements avec un diplôme de technicien agricole, pourquoi ne pas envisager pour ceux qui auront manifesté de sérieuses aptitudes à l'animation, de leur faire obtenir le Brevet d'aptitude à l'Animation Socio-Educative, ce qui leur permettrait ensuite, s'ils le désirent, d'acquérir les unités de valeurs du Diplôme d'Aptitude Professionnelle à l'Animation Sociale et Socio-Educative, diplôme qui les ferait reconnaître comme aptes à participer à l'animation socio-culturelle de leur milieu ; il suffira pour cela de prendre contact avec les services départementaux de la jeunesse et des sports.

S'il nous faut tirer des conclusions de cette expérience pédagogique, disons qu'avant tout son originalité a été son déroulement dans un ministère technique, lié étroitement au développement du monde agricole et rural ; elle a été rendu possible grâce à :

- la confrontation permanente entre l'utopie et la réalité, entre la générosité et l'action, entre le souhaitable et le possible, provoquant des réflexions et éventuellement des adaptations ou des remises en cause des conceptions et des méthodes pédagogiques et introduisant des facteurs de changements dans un système éducatif ;
- l'hétérogénéité des intervenants (animateurs, enseignants, ingénieurs et techniciens agricoles, éducateurs...) et des publics (élèves issus du milieu agricole, du milieu rural, du milieu urbain...);
- la qualité architecturale de nos établissements, leur nombre et leurs effectifs réduits facilitant l'expérience pédagogique, son exploitation et sa généralisation ;
- des disciplines générales et techniques ayant souvent l'occasion de se mêler sur le terrain, en activités pluridisciplinaires, aussi bien dans les applications pratiques dans l'exploitation agricole de l'établissement que dans le milieu rural, donnant ainsi aux élèves l'occasion de pratiquer l'apprentissage de la synthèse ;
- des objectifs de formation technique et socio-culturelle, de mieux en mieux précisés et visés, ensemble, dans un souci d'une éducation globale, liée à la réalité d'un milieu ;
- des activités réalisées, dans un souci de travaux pratiques et concrets, dans le milieu lui-même, à partir de préoccupations techniques souvent, mais englobant la formation générale et le développement culturel ;
- le régime particulier de l'internat, avec un recrutement inter-départemental, régional et parfois même national, en fonction des options pratiquées, avec un mode de vie plus proche de la nature, sous réserve qu'on ne se laisse pas enfermer dans la course infernale programmes-examens qui risque de rendre nos internats "invivables".

Malgré les difficultés rencontrées, malgré les incompréhensions des uns, malgré les maladroites des autres, nous croyons pouvoir dire après douze ans d'expérience que l'institutionnalisation de l'éducation socio-culturelle dans un système éducatif est réussie, en ayant bien conscience toutefois que cette éducation socio-culturelle a et aura à éviter en permanence deux dangers qui portent en eux des germes certains de mort, l'habitude et la routine d'une part, la fuite en avant d'autre part ; elle les évitera en tenant bien compte des évolutions qui se feront dans ce système éducatif, en les comprenant, en les facilitant, et en en provoquant de nouvelles, mais aussi en dosant les interventions, en les appuyant sur un travail de réflexion, de préparation, avec sérieux et méthode, en ne s'installant jamais.